

Beaurepaire, le 14 décembre 2021

DDT de l'Isère
17 boulevard Joseph Vallier - BP 45
38040 GRENOBLE Cedex 9
Affaire suivie par Simon Derekx et Tiphelle Deveaux

Affaire suivie par : nadia.bouissou@sirra.fr

Objet : Avis de la CLE
Projet de bassin d'infiltration du ruisseau de la combe Combayoud à Champier

Monsieur le Directeur,

Par courriel en date du 7 décembre 2021, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire sur le projet de création d'un bassin d'infiltration de la combe Combayoud sur la commune de Champier.

Lors de sa séance du 14 décembre 2021, le Bureau de la CLE a émis un avis favorable sur ce projet avec les observations suivantes :

- Le projet répond aux objectifs du SAGE de réduire les pollutions liées à l'assainissement collectif et de favoriser l'infiltration des eaux afin d'améliorer la recharge des ressources en eau souterraines.
- Le dossier ne permet pas de s'assurer de l'absence d'impact de l'infiltration des eaux superficielles (Combayoud et eaux pluviales) sur la qualité des nappes. En effet :
 - o Aucune mesure piézométrique n'a été réalisée au droit du site, le niveau des plus hautes eaux connues n'a donc pas pu être mesuré. Le dossier ne permet donc pas de s'assurer du maintien d'une épaisseur de sol suffisante pour préserver la qualité des eaux souterraines ;
 - o La qualité des eaux superficielles à infiltrer (eaux pluviales, Combayoud) n'est pas analysée. Le dossier ne permet donc pas de vérifier l'absence d'impact de l'infiltration de ces eaux superficielles sur la qualité des eaux souterraines ;
 - o Les sens d'écoulement et temps de propagation des eaux infiltrées entre le bassin et le captage prioritaire/zone de sauvegarde de la Vie de Nantoin n'ont pas été étudiés. Le dossier ne permet pas de veiller à l'absence d'impact sur les eaux captées pour l'eau potable.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric SAVIGNON,
Président de la CLE



Copies à : SIRRA ; Autorité environnementale